



Assemblée générale de la société de tir du canton d'Eu Le 7 février 2025

M. le président souhaite la bienvenue à tous. Il remercie les tireurs présents ce soir ainsi que le représentant de la mairie.

Ce sont excusés : Augusto Zuccheri, Jean-Luc Louvard – Xavier Hamman – Robert Thiebault – Joël Lapostolle – Christian Dubreuil.

M. le président souhaite ses meilleurs vœux à tous les tireurs pour 2025 en insistant pour que tous gardent une bonne santé.

Hommage : au cours de l'année 2024 nous avons eu à déplorer le décès de deux adhérents : Joël Chevalier et Bernard Delétoile. Joël était un tireur agréable, calme, aimant discuter; et Bernard était une figure du club, pour moi un véritable ami ainsi que pour beaucoup de tireurs, il était toujours prêt à rendre service, un caractère trempé et une connaissance technique, historique des armes assez extraordinaire. M. le président demande une minute de silence.

Rapport moral et informations. L'année 2024 s'est déroulée sans problème. Fin juin 2024, on comptabilisait environ 220 licenciés. Pour information, suite aux élections à la fédération française de tir, la liste d'opposition a été élue sans discussion. Il devait y avoir des dissensions importantes dont nous n'avons pas eu connaissance à la base. De toute façon, la fédération française de tir Nous reprend 60 % de notre cotisation, et ça ne changera pas.

Nous avons investi auprès de la société QUANTUM en deux postes de cibles électroniques pour le pas de tir 50 m, le coût financier est d'environ 8200 €. Il reste à les implanter, mais tout d'abord il y a des réparations à effectuées aux 50 m, du matériel est commandé chez Giro Cible (roulettes, cables porteurs, plateaux). Cette maintenance va nous coûter environ 1700 €. Le prix des munitions est en constante augmentation, nous commanderons chez les armuriers locaux qui restent compétitifs, et on gagne le port, qui devient conséquent. Donc, à la permanence, les boîtes de 22 LR vont augmenter.

Atelier: cela a déjà été évoqué et nous allons les rendre effectifs, le but est d'initier les nouveaux tireurs, de corriger certaines erreurs, de partager les connaissances. De nombreux thèmes sont possibles : réglage des armes, lunettes de tir, chargement des divers calibres, balistiques, législation, tir à la poudre noire etc. etc. les discussions se feront en fin de séance de tir samedi ou dimanche et seront affichés. Donc, il faudra donc prendre la peine de consulter le tableau d'affichage.

Pour finir ce rapport moral, je remercie les assurances MMA pour leurs sponsoring.

Rapport financier :



Assemblée générale de la société de tir du canton d'Eu Le 7 février 2025

Rapport financier de la Société de Tir du Canton d'Eu pour l'année 2024

(du 1/01/2024 au 31/12/2024)

Dépenses comprenant :

Entretien du stand , achats de munitions, consommables et divers, frais de correspondance, assurance du stand, cotisation du Comité Départemental, licencesFFTir et cotisations Ligue de Normandie, engagements et frais pour les déplacements, Orange internet, OMS de Eu, réserve pour entretien du stand,

Total au 31 Décembre 2024 (hors réserve) =

43 034,83 €

Recettes comprenant :

Vente cartons, vente de cartouches 22 LR, 38 SP
vente de plombs, vente diverses (badges, etc...)
Licences et cotisations, engagements compétitions internes, réserve pour entretien du stand,

Total au 31 Décembre 2024 =

44 995,00 €

Solde (au 31/12/2024) : **1 960,17 €**

Je rappelle que tout l'entretien du stand est assuré uniquement
par des bénévoles dévoués que nous remercions, et aussi
et encore grand merci à Céline mon efficace adjointe.
Le trésorier.

Etabli le 31 Décembre 2024

Résultats des compétitions 2024.

Critérium des écoles de tir à 10 m, Eu le 16 novembre 2024

carabine	poussins	DRUON Batiste	Premier	189
	Minimes	LEROY Albane	Premier	326
	Benjamin	PENIN Adrien	Neuvième	208
	Cadets	ROUTIER Axel	Quatrième	336

Critérium des écoles de tir à 10 m, Rouxmesnil le 8 décembre 2024

carabine	poussins	DRUON Batiste	Deuxième	218
	Minimes	LEROY Albane	Deuxième	321,7
	Benjamin	PENIN Adrien	Neuvième	208

Championnat de Seine-Maritime des écoles de tir à 10 m, Fécamps

carabine	Poussins	BOINET Antoine	Deuxième	229,4
	Minimes	LEROY Albane	Sixième	275,2
	Benjamin	PENIN Adrien	Huitième	206

Championnats régionaux des écoles de tir à 10 m, Vire.

Carabine	Poussins	BOINET Antoine	208,6
----------	----------	----------------	-------



Assemblée générale de la société de tir du canton d'Eu
Le 7 février 2025

	Minimes	LEROY Albane	266
	Benjamin	PENIN Adrien	220,2

Championnat de Seine-Maritime 25 m pistolet, Fécamps.

Pistolet	Dame 1	BONIN Mathilde	Première	432
	Seniors 3	THEBERT Jean-Yves	Huitième	374
Carabine	Seniors un	BLAIZE Hugo se	Cinquième	580,9

Championnat de Seine-Maritime adulte de 10 m, Yvetot

Carabine	Seniors 1	BLAIZE Hugo	Quatrième	566
	Cadets	ROUTIER Axel	Septième	517
Pistolet	Dames 1	BONIN Mathilde	Deuxième	523
	Dames 2	GRENIER Céline	Troisième	513
	Seniors 1	BAZILE Ali	Quatrième	531

Championnats régionaux adultes de 10 m, Argentan.

Carabine	cadets	ROUTIER Axel	23e	513
Pistolet	dame 1	BONIN Mathilde	Sixième	510
	Dame 2	GERNIER Céline	Cinquième	523

Tir aux armes réglementaires 2024 :

championnat départemental à Sandouville au Black Powder Club			
Épreuve 820	Carabine 22 long rifles	HAMMAN Pierre	Deuxième
Épreuve 810	Verrous manuels	HAMMAN Pierre	Septième
Épreuve 811	Modifié	HAMMAN Pierre	Quatrième

championnat régional à Criqueboeuf			
Épreuve 820	Carabine 22 long rifles	HAMMAN Pierre	15e



Assemblée générale de la société de tir du canton d'Eu
Le 7 février 2025

Épreuve 810	Verrous manuels	HAMMAN Pierre	15e
Épreuve 811	Modifié	HAMMAN Pierre	12e

Points particuliers :

- rappel : Après le tir, il faut ramasser les douilles vides, quelques tireurs ne le font pas ! Il m'arrive parfois de démonter et ranger les plaques porte-cibles...

Au pas de tir 50 m, il est impératif quand le tireur s'absente de laisser la carabine culasse ouverte et souhaitable de placer un drapeau de sécurité dans la chambre (bout de roto fil).

À ce jour, ce rappel est amical.

- Équipe TAR : nous allons constituer une équipe de tireurs pour les départementaux qui auront lieu les 26 et 27 avril au Black Powder à Sandouville. Je rappelle que faire au moins une compétition justifie vos armes de catégorie C., et surtout B.

- Pour ceux qui veulent investir dans des armes de catégorie B. type AR15, soyez prudents. Je crains qu'un jour ou l'autre, les autorités, pour faire semblant de s'occuper de la sécurité, ne les interdisent aux tireurs sportifs.

- Les bénévoles : Je remercie tous ceux qui participent aux travaux d'entretien et réparation du stand.

- Salle d'accueil : il faudrait réhabiliter le sol et voir avec la mairie comment procéder. M. Martin, représentant de la mairie souligne que cette dernière est attentive à la vie des associations qui sont le support de la vie dans la commune. Il assure qu'une suite sera étudiée.

- La commande de vestes est une réussite, une seconde commande est en place.

- Souci au pas de tir 50 m : avec les fortes gelées et l'humidité inhabituelle ambiante, les poulies peuvent geler. Le pas de tir sera bloqué lorsqu'il y aura de telles conditions. Ça n'arrive que quelques fois par an

- pour terminer cette assemblée générale, bonne nouvelle : il n'y aura pas d'augmentation de cotisation pour la saison 2025 2026.